



Montreuil, le 7 avril 2017

Affaire Fillon : juges et journalistes menacés de mort

La CGT des ingénieurs, cadres et techniciens et le syndicat national des journalistes CGT dénoncent les scandaleuses et inacceptables menaces de mort dont ont été victimes les rédactions de *Médiapart* et du *Canard enchaîné* ainsi que les magistrats du parquet national financier. L'Ugict-CGT et le SNJ-CGT tiennent à leur exprimer tout leur soutien, ainsi qu'à leurs proches, eux aussi visés.

Les lettres de menaces reçues cette semaine par les deux rédactions et magistrats du parquet national financier stipulaient : « *La Vigilance et la Protection ne durent pas Ad Vitam... Ce jour-là/Nous serons là/pour Vous/ou/l'un de vos Proches* ». Il semblerait que ces menaces proviennent d'un collectif appelé « Collectif d'Épuration 2J », dont le logo est un cercueil accompagné d'un slogan : « *Juges et Journalistes dans le même sac* »..

Ces menaces de mort visent à museler les journalistes pour les empêcher d'exercer leur métier et de mener à bien leurs investigations dans le cadre de l'affaire Fillon. Elles remettent en cause les piliers de notre démocratie, la liberté de la presse et l'indépendance de la justice. Elles prospèrent sur un terreau délétère d'attaques permanentes contre le professionnalisme des journalistes et l'indépendance de la justice. Hier matin sur les ondes de France Inter le candidat Fillon a une nouvelle fois réitéré ses menaces.

Les médias et la justice sont accusés de tous les maux dont souffrirait notre démocratie par quelques hommes politiques qui confondent affaires publiques et affaires personnelles. Journalistes, magistrats et juges seraient de connivence pour fomenter un coup d'Etat médiatique et judiciaire. Pourtant, jusqu'à preuve du contraire, ce ne sont pas les journalistes ou les juges qui détournent des fonds publics.

A quelques semaines de l'échéance présidentielle, l'Ugict-CGT et le SNJ-CGT rappellent la nécessité de nouvelles mesures pour permettre aux salariés en responsabilité de faire respecter leur éthique professionnelle et d'exercer leur liberté d'expression.

Contact presse : Mélody Tonolli : 06 76 48 93 55